

l'ordre nouveau n'est pas encore capable de s'imposer. Le régime a perdu, sur les plans moral, idéologique et politique, mais pas encore sur le plan militaire; l'opposition noire organisée a remporté la victoire morale, idéologique et politique, mais elle n'a pas encore vaincu le régime sur le plan militaire.

Comme le président Botha et ses généraux l'ont maintes fois répété, ils n'ont pas encore commencé à utiliser toute la force dont ils disposent. Les événements de l'année dernière ont montré qu'au fur et à mesure qu'ils sentiront le pouvoir politique leur échapper, ils recourront de plus en plus à la violence pure et simple, non seulement contre la population sud-africaine, mais aussi contre les peuples et les gouvernements des pays voisins.

C'est donc essentiellement sur le terrain *militaire* que la lutte pour le pouvoir va maintenant se livrer. Le principal groupe d'opposition noir, nommé le Congrès national africain (ANC), a commencé à intensifier ses attaques armées (le nombre a triplé en 1985) et il a menacé de porter la lutte armée dans les quartiers blancs. Il a rejeté le recours au terrorisme dans le passé, mais il vient de déclarer qu'il ne peut désormais plus garantir que les civils seront épargnés.

L'apartheid est clairement entré dans sa crise terminale, mais on peut s'attendre à ce que les spasmes de l'agonie durent longtemps et soient extrêmement violents. Deux questions pressantes se posent à cinq continents s'intéresse à l'avenir du pays:

- Combien faudra-t-il de temps à l'apartheid pour s'écrouler?
- Quelle sera l'ampleur des dommages causés aux peuples et à l'économie des pays de l'Afrique australe pendant cette période?

Les pressions internationales constituent une variable clef. À elles seules, elles n'entraîneront pas l'effondrement du régime, mais un programme d'action international cohérent et fondé sur une perspective stratégique peut accélérer le processus tout en réduisant sensiblement les dommages.

### Le rôle du Canada

Les principaux opposants à de nouvelles mesures internationales contre l'apartheid sont encore les É.-U., la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest (la position du nouveau gouvernement français n'étant toujours pas claire).

En sa qualité de membre du Commonwealth et de la francophonie, le Canada peut servir d'intermédiaire et effectuer des démarches essentielles pour mettre en oeuvre un plan d'action international concerté contre l'apartheid. Le gouvernement canadien devra bientôt choisir : ou bien il appuiera la Grande-Bretagne sur cette question, ou bien il se rangera auprès des pays du tiers-monde membres du Commonwealth (qui ont déjà l'assentiment des deux autres anciens "dominions blancs", à savoir l'Australie et la Nouvelle-Zélande). Les pressions directes que le Canada pourrait exercer sur M<sup>me</sup> Thatcher seraient sans doute stériles, mais par l'entremise du Commonwealth, il est possible d'engendrer un consensus Nord-Sud à cause duquel il serait beaucoup plus gênant pour le gouvernement Thatcher de s'en tenir à sa position intransigeante.

Le Canada pourrait aussi susciter un consensus parallèle en Europe en négociant avec les pays nordiques et la Communauté économique européenne (CEE), à commencer par les pays plus petits pour en arriver finalement à la France et à l'Allemagne de l'Ouest. Au sommet fran-

cophone de février, le Canada a énormément contribué à définir la position sévère adoptée à l'égard de l'apartheid.

### Quelles mesures prendre ?

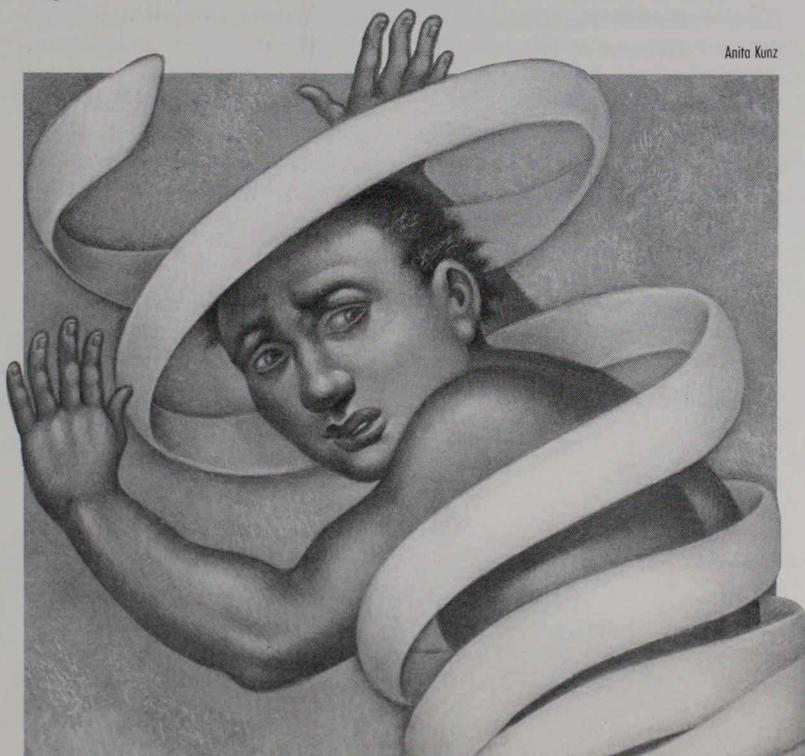
Il est essentiel de reconnaître que, même si les É.-U., la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest refusent de sanctionner d'autres mesures internationales, toute une gamme d'actions très efficaces sont à la portée du Canada. Le principe du "tout ou rien" ne s'applique pas quand on parle de sanctions, et celles-ci ne sont pas les seules options possibles. Toute nouvelle politique doit se fonder sur une gamme de possibilités graduées en fonction de leur degré de complexité.

Les mesures les plus simples et les moins coûteuses sont politiques. En premier lieu, il faudrait réduire les rapports diplomatiques avec l'Afrique du Sud de façon à confirmer que le régime a perdu toute légitimité. Deuxièmement, le Canada contribuerait beaucoup à confirmer la réalité politique existant en Afrique du Sud en reconnaissant l'ANC ou en entretenant avec ses dirigeants des rapports publics réguliers à un haut niveau. Pour renforcer ces relations, l'ACDI pourrait recommencer à fournir des subventions "de contrepartie" pour les projets de bien-être menés par l'ANC en Afrique australe, aide que le gouvernement Clark avait interrompue en 1979.

On commencerait ainsi à délaissier les gestes symboliques et à agir concrètement sur la scène politique. Sur le plan économique, les mesures proposées à la Conférence du Commonwealth tenue à Nassau en octobre 1985 constitueraient certes un premier pas valable. Mais il faudrait aussi accorder une assistance accrue aux voisins de l'Afrique du Sud déjà ébranlés par la déstabilisation économique du régime. L'ACDI a déjà entrepris une étude de faisabilité sur cette question.

Vu la vulnérabilité bien particulière de l'économie sud-africaine et le fardeau de plus en plus lourd que représente pour elle le financement de l'apartheid, le désinvestissement et les mesures économiques peuvent être efficaces. Jusqu'ici, ce sont presque exclusivement des groupes non gouvernementaux qui ont demandé l'application de programmes de désinvestissement, et les entreprises sud-africaines en ont déjà confirmé les effets. Les sanctions économiques, en revanche, relèvent des gouvernements. Il est urgent de combiner en un plan-massue efficace les efforts privés de désinvestissement et les sanctions économiques officielles. Il serait peut-être utile que le gouvernement canadien convoque une assemblée internationale pour discuter des mesures pacifiques à prendre contre l'apartheid. La dernière étude détaillée sur les sanctions remonte à 1980, et ses conclusions sont aujourd'hui carrément dépassées.

Le plan que le Canada adoptera doit prévoir des mesures punitives contre l'apartheid, mais aussi des moyens de protéger les victimes de ce dernier contre des représailles inévitables. En raison de la situation désespérée qui règne en Afrique du Sud, il est devenu extrêmement urgent de mettre en oeuvre un plan d'action efficace et coordonné pour sauver des milliers de personnes dans ce pays et en Afrique australe. Le Canada est bien placé pour jouer un rôle déterminant. Le gouvernement Mulroney a su tenir le bon discours et il a commencé à prendre de véritables mesures. Le moment est venu pour lui d'aller encore plus loin. □



Anita Kunz